

Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY

Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2024-10
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 06 mars 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 06 mars 2024, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Nbre de membres présents : 26

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Bernard COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Anne-Lise GARCIA . Claudia FERNANDES.. Thierry MAILLOT. . Marie HUGONIOT. Daniel FERNANDES. Dominique DANGEL Claude-Françoise SAUMIER Pierre MOSSINA. Stéphanie BOURQUIN. Saniyé AKDEMIR. Omar RABEL.

Nbre de suffrages exprimés : 29

Excusés 3: MM. Arnaud JACQUOT, Gérard PATEREK, Jean-François HEIL.

Absents 4: Mmes MM. Séverine DIRAND, Nadine MERCIER. Valère NEDEY, Jean-Louis RENGGLI.

Pouvoirs 3: Arnaud JACQUOT pouvoir à Anne-Lise GARCIA
Gérard PATEREK pouvoir à Philippe GAUTIER
Jean-François HEIL pouvoir à Pierre MOSSINA.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 29 février 2024

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur HERARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 13 décembre 2023 est adopté à **L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées.

**REPLACEMENT DE L'HORLOGE DU TEMPLE/
DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE**

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20240312-2024-10-DE
Date de télétransmission : 12/03/2024
Date de réception préfecture : 12/03/2024

.../...

*Extrait du registre des délibérations n°2024-10***REPLACEMENT DE L'HORLOGE DU TEMPLE/DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE**

Monsieur le Maire expose que l'horloge du Temple, en raison de son importance historique et culturelle, occupe une place significative au cœur de notre communauté.

Son entretien régulier, notamment le remontage du système mécanique était jusqu'à présent, assuré par deux paroissiens dévoués, qui arrivent désormais à un âge avancé et qui peinent à gravir l'échelle de meunier qui donne accès, dans le clocher, au mouvement mécanique, avec le risque de chute que cela représente.

Afin de pallier cette problématique, il est envisagé le remplacement de l'horloge mécanique actuelle par un modèle électrique plus facile à entretenir.

Le devis présenté par les Etablissements PRETRE à Mamirolle fait état d'une dépense de 8 799.60 € HT.

Pour faire suite à la sollicitation du Conseil Presbytéral, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées, **AUTORISE** le versement d'une participation financière à hauteur de 1 500 € pour le financement de ce projet.

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Philippe GAUTIER

PO